

REPONSES A LA FCPE DE LA LISTE DE « LAMBERSART GAGNANT ».

1 / Quelle sera votre politique aux moyens alloués aux écoles de votre commune.

La réussite éducative pour tous sera la politique de la commune, les moyens alloués seront en fonction de la participation de l'Etat mais la commune veillera à ce que la répartition soit équitable et que chaque enfant bénéficie de la meilleure éducation possible, elle aura aussi à cœur de travailler avec tous les intervenants sur l'échec scolaire et les moyens d'y remédier.

La dotation pédagogique et sa répartition font encore l'objet d'une étude au niveau de l'autorité académique, mais étant donné que cette répartition peut être modifiée jusqu'à la rentrée scolaire, la commune sera attentive sur ce point bien avant septembre prochain.

Nous savons qu'il n'y a pas suffisamment de ATSEM par écoles maternelles, le but est d'arriver à terme à une ATSEM par classe de maternelle, qui en plus de l'exigence de 2 ans d'expérience auprès d'enfants seront aussi amenés à faire notamment les formations que le pôle-emploi propose.

Explications : la politique sur les moyens alloués dépend de la dotation de l'Etat, c'est en cours de négociation de même que la dotation pédagogique dont la répartition des heures par établissement est actuellement en négociation au niveau académique et on connaîtra les heures attribuées fin mars, et, enfin certaines classes de maternelles notamment à Bettignies n'ont pas de ATSEM et il faudra y remédier si possible.

2 / Quelle sera votre politique pour les cantines et les activités périscolaires

a : Oui aux tarifs dégressifs en fonction du quotient familial.

Possibilité de prendre en compte les dossiers de la CAF « retardataires », il n'y a pas de date ultime. Une participation très dégressive (voire symbolique) est demandée, même aux foyers à faible revenu.

b : Accès à tous les élèves, ainsi que les élèves en situation de handicap, avec l'aide d'AVS, octroyés par la MDPH. Soutien de la mairie afin de faire accélérer les demandes pour que les postes soient attribués en temps et en heure pour la rentrée. (Certains élèves n'ont leur AVS qu'en milieu d'année ; que de temps perdu pour l'enfant !)

c : La société « Dupont restauration » a déjà intégré dans ses menus des aliments bio (principalement des laitages). Notre objectif est d'accélérer le processus, en privilégiant également l'approvisionnement en matières premières locales, de saison, ainsi que des poissons issus de la pêche raisonnée.

d : Des menus végétariens sont déjà mis en place. Les élèves ont donc le choix entre un menu végétarien ou traditionnel.

3 / Quelle sera votre politique pour les transports scolaires ?

a : Il y a sur Lambersart un plan en cours de décentralisation des cantines scolaires qui supprimeront à terme les transports en bus. Nous rythmerons la mise en œuvre de ce plan, en fonction des possibilités budgétaires de la ville, pour atteindre au final le «zéro bus » ou affectation éventuelle d'une partie de ces bus pour le ramassage scolaire.

D'autres alternatives sont étudiées comme le pedibus (déjà mis en œuvre dans certaines écoles de notre commune) ainsi que le S'Cool Bus, (vélo électrique-pouvant être couvert - transportant jusqu'à 8 enfants).

b : Aux abords des écoles, mise en place de :

- Silhouettes (taille d'un écolier), avec un message approprié.
- Passage piéton 3D (donne l'illusion aux véhicules d'avoir un mur devant le capot).
- Plots interdisant le stationnement devant l'école.
- Présence de la police municipale, (ou autre : ASVP, parents d'élèves, retraités...) afin de faire respecter la discipline auprès des parents irrespectueux des règles élémentaires du code de la route.

4 / Quelle sera votre politique pour les bâtiments scolaires ?

a : Application des obligations légales en la matière. Vérification que les évaluations ont été faites pour connaître l'état des lieux dans ces domaines.

b : Aménagements obligatoires dans les constructions récentes ainsi que dans les rénovations en cours. En attendant, (alternative) aménager une classe en rez de chaussée et accès au moyen de rails mobiles, ou rampe. Lambersart est en retard sur les aménagements obligatoires pour les personnes en situation de handicap, nous ferons le nécessaire afin de rattraper ce retard (cf application de l'agenda 2016 – 2024 de la mise aux normes PMR, en lien avec la préfecture).

c : L'impact négatif sur l'environnement sera réduit grâce aux travaux de rénovation que nous allons engager : isolation supplémentaires, réfection des huisseries et dans certains cas reconstruction ou rénovation en profondeur.

d : Suite à ces travaux, les conditions de vie des élèves en seront donc améliorées : nous allons même les associer à ces transformations (notamment sensibilisation à l'écologie)

- Isolation thermique grâce au remplacement de nouvelles huisseries avec stores inclus.
- Végétalisation des murs (fraicheur en été, visuel agréable).
- ...

e : Le respect de la dignité de l'enfant est primordial. A ce jour, à Lambersart, les travaux engagés donnent satisfaction aux parents. Nous continuerons sur cette lancée.